COMMON GROUND

The Strategic Plan for the Ontario Ministry of Agriculture and Food

Ontario

Ministry of Agriculture and Food

91-00615/

The mission of the
Ontario Ministry of Agriculture and Food

Foster a competitive, economically viable and environmentally responsible agriculture and food system.

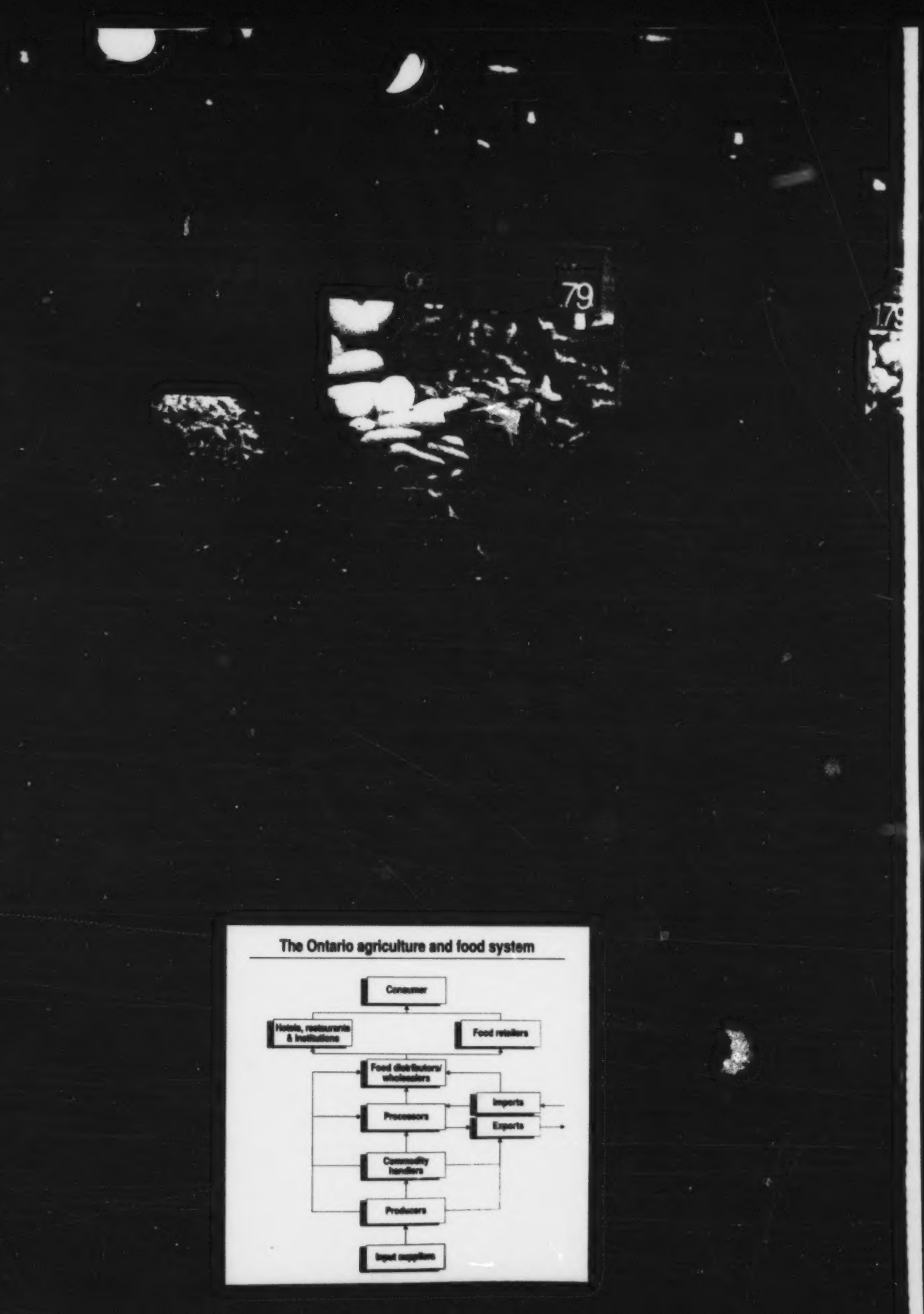

The Ontario agriculture and food system

Contents

Mission Statement: i

The vision that provides focus for the ministry's endeavours.

Message from the Minister 4

Message from the Deputy Minister 5

Operating Principles: 6

The beliefs shared by staff regarding how work is done and evaluated, and how staff relate to each other and to the ministry's clients.

Strategic Directions and Actions: 7-14

Strategic directions are the broad policy areas to be emphasized by the ministry to accomplish its mission.

Strategic actions are the broad program areas within each strategic direction, responsive to changing needs and conditions. Programs and initiatives will be established to implement the strategic actions.

Industry Participation 7

Technology and Education 8

Managing Change 9

Environmental Responsibility 10

Consumer Confidence 11

Market Opportunities 12

Rural Resources 13

Ministry Human Resources 14

Message from the Minister

David Ramsay

I am pleased to present ***Common Ground***, the Ontario Ministry of Agriculture and Food's Strategic Plan for the 1990s. This plan reflects extensive consultation with numerous major participants in the agriculture and food system.

The system is a complex and interdependent one. At the heart of it are 72,000 farms, generating nearly $6 billion in farm cash receipts annually. In addition, the food and beverage processing industry contributes $17 billion a year in sales to Ontario's economy.

Together with related businesses — from input suppliers to retailers and restauranteurs — it is the second largest industry in Ontario.

Everyone in the agriculture and food system must work together toward economic viability and environmental responsibility. This will ensure that the industry is able to continue providing consumers — the final and one of the most vital components in the system — with an abundant, high quality supply of safe food. It will also pass on to the people of Ontario a legacy of fertile soil, fresh air and clean water.

Ontario agricultural and food products are among the best in the world. We must continue to meet and create the demands for them. The doors to the global marketplace are swinging open and we must seize opportunities to be more competitive internationally.

To fulfil this mission, the Ministry and the individuals and organizations in the agriculture and food industry must strive to seek "common ground", for the benefit of the entire industry. This partnership will continue as the Ontario Ministry of Agriculture and Food steps boldly into the 1990s and begins implementing its new strategic plan.

June, 1990

Message from the Deputy Minister

Rita Burak

The release of the Ministry of Agriculture and Food's Strategic Plan is a major milestone in the ministry's strategic planning process.

The plan itself is the product of many months of discussions and consultations. In the fall of 1989, more than 1,400 staff members and 600 clients expressed their opinions on where the ministry should be headed. In January 1990, 300 ministry employees took part in formulating the plan. In March and April, clients and staff were given the opportunity to examine preliminary drafts of the plan and make further comments and suggestions.

As the implementation of the plan begins, this consultative approach will be carried on. Key stakeholders will be urged to become actively involved in creating an agriculture and food system which is, as the mission statement says, competitive, economically viable and environmentally responsible. Ministry staff members will work together to accomplish the goals set out in the plan and to achieve the mission.

The Ontario Ministry of Agriculture and Food's Strategic Plan is a realistic, optimistic document and I am confident that ministry staff and clients will succeed in meeting the challenges it offers.

I want to thank all the people who participated in the process and encourage the ministry's staff and clients to keep the spirit of cooperation and consultation alive as the plan is implemented.

June, 1990

Operating Principles

To achieve our mission and successfully accomplish our strategic directions, we at the Ministry of Agriculture and Food share these principles which underlie all our activities and working relationships.

We believe in:

- excellence, efficiency and integrity in delivering programs and services responsive to our clients' needs and opportunities;
- open consultation, team work, and communication with our clients, staff and other government agencies;
- developing our greatest resource — our staff — by providing opportunities to build effective interpersonal and diverse technical skills in a challenging, equitable work environment.

Industry Participation

Create conditions whereby the agriculture and food industry can become more self-directed.

Background

The value of cooperation and leadership development within the agriculture and food industry has long been recognized. By building on this strength, there will be more industry involvement in shaping its future.

There are many areas where the ministry and industry can cooperate to achieve mutual goals. The capabilities of each organization vary depending on its level of development. While striving toward common objectives, the ministry will adopt a flexible management style according to the changing needs of each group.

Legislation exists which enables the ministry to delegate authority to industry groups. An example of the effectiveness of this legislation is the development of many strong organizations such as commodity marketing boards.

Alliances among producer groups, processors and others within industry sectors will lead to more effective responses to issues. To achieve effective strategies, policies and programs, those affected should be part of the development and implementation processes. For example, Ontario's Land Stewardship Program was successfully implemented by local Soil and Crop Improvement Associations with ministry support. The ministry will continue to play a role in facilitating this participation in the future.

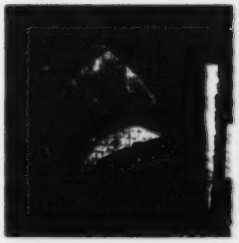

It is essential that all participants in the agriculture and food industry work cooperatively to achieve mutual goals.

Strategic Actions

- Adopt a corporate management style which encourages industry participation and partnerships in developing and implementing strategies, policies and programs.
- Assist organizations within the industry to enhance their leadership and organizational abilities to respond to needs of their stakeholders.
- Foster the creation of strategic alliances and cooperation among participants in the agriculture and food system to manage issues of mutual concern.
- Create opportunities for greater involvement by industry organizations, agencies and businesses in providing services to the agriculture and food industry.
- Facilitate and ensure effectiveness and responsiveness from all segments within the regulated marketing system.

Technology and Education

Encourage the development, evaluation and application of technology and management practices as well as provide education, to increase industry competitiveness.

Background

Affordable, leading-edge technology is an integral part of the global competitiveness of Ontario's agriculture and food industry. Cooperation among government, industry, colleges and universities is needed to ensure that research and technology development programs respond to emerging needs in a cost-effective fashion.

A broad range of business and management skills is also required by the industry to ensure effective application of technology and efficient use of capital and human resources.

Through education, training programs, communication and technical services, the ministry will facilitate the transfer and practical application of technology. This will contribute to competitiveness and sound decision-making.

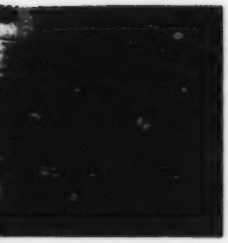

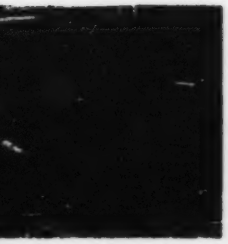

Research, education and technology transfer are essential elements of a prosperous agriculture and food industry.

Strategic Actions

- Support and coordinate government, college, university and private research efforts in technology and product development. Conduct appropriate ministry research programs.
- Ensure the development and availability of appropriate technical services.
- Ensure the availability of strong, relevant educational opportunities.
- Provide information about and encourage adoption of suitable technology, management practices and technical services.

Managing Change

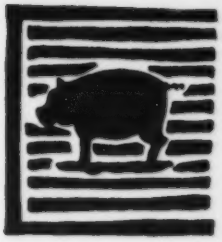

Contribute to the financial stability and competitiveness of Ontario's agriculture and food industry and advocate an equitable business climate, enabling participants to make long-term, market-responsive decisions.

Background

The agriculture and food industry exists in a complex, continuously changing environment. For example, the full implications of the Free Trade Agreement and the global trade liberalization under the General Agreement on Tariffs and Trade are still to be realized. Long-term decisions are difficult to make when faced with high levels of uncertainty. In response to these changes, the ministry will help the industry manage financial and competitive pressures, and adapt to market realities.

The provincial government can be a strong advocate at the national and international levels where rules regarding national agricultural policies and international trade are made. The ministry will ensure that the concerns, interests and ideas of the Ontario agriculture and food industry are forcefully represented.

Meanwhile, as we work toward a "level playing field", a variety of services and programs will continue to be provided. These will contribute to the financial stability and competitiveness of the industry.

Strategic Actions

- Develop comprehensive, long-term risk management strategies for producers.
- Address the needs of industry sectors beyond the farm gate through program development and other services.
- Advocate an equitable business climate, nationally and internationally, for Ontario's agriculture and food industry.
- Assess the industry's viability and competitiveness.
- Develop, in consensus with the various sectors, accurate and consistent information to assist the agriculture and food industry to adapt to changing market realities on a commodity-by-commodity basis.
- Develop programs for industry sectors in transition.

Planning for the future demands meeting the challenges of a changing world.

Environmental Responsibility

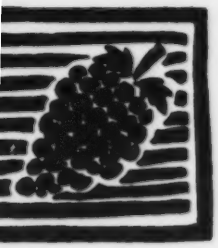

Ensure an environmentally responsible agriculture and food system by working in cooperation with the industry, government agencies and other stakeholders.

Background

The protection of the environment is of paramount importance to society. Industry participants are viewed as stewards, holding in trust for future generations the promise of fresh air, fertile soil and clean water.

The Ontario agriculture and food industry is a complex system which involves, among other things, the use of chemicals and the generation of wastes at various stages of agricultural production and food processing. Improperly managed activities within the system may lead to the degradation of our natural resources.

In addition, certain non-agricultural activities are causing environmental problems such as acid rain, the greenhouse effect and ozone damage. The adverse impact of these problems on the industry is of major concern.

It is acknowledged that the long-term economic viability of the industry must go hand in hand with environmental responsibility.

In cooperation with the industry, government agencies and other stakeholders, the ministry's approach to ensure environmental responsibility will be based on supporting research, providing education, extension and incentives, and developing legislation.

Wise use of our natural resources will ensure that future generations can continue to produce food in a clean environment.

Strategic Actions

- Develop long-term integrated strategies which consider production, conservation and environmental issues to sustain the quality of air, soil and water resources throughout the agriculture and food chain.
- Develop appropriate means to encourage and ensure environmental responsibility.
- Investigate and respond to issues related to: soil degradation; farm water supplies; agricultural impacts on surface and ground waters; agricultural chemical use; agriculture and food processing wastes; and air quality.
- Evaluate environmental and climatic impacts of non-agricultural activities on the agriculture and food sector. Cooperate with other agencies to resolve identified issues.

Consumer Confidence

Strengthen consumer confidence in the quality, safety and the methods used to produce Ontario agricultural and food products, in cooperation with the industry and other goverment agencies.

Background

Ontario produces some of the safest, best quality food in the world. Legislation is in place and standards are enforced to ensure this quality. Federal and provincial safety monitoring programs are conducted regularly and new ones are being developed.

Despite these precautions, consumers worry about food quality and safety. They are asking questions about how food is produced and why it is produced that way. They want to know the best way to prepare certain foods to eliminate the possibility of contamination.

Consumers should be aware of the effective programs and procedures which exist to ensure food quality and safety. Providing consumers with this information is a constructive way for the ministry to respond to some of their concerns.

Consumers are also concerned about issues such as humane practices and environmental responsibility. The ministry must contribute to an increased understanding of how the agriculture and food industry functions, and why certain practices are necessary. This information will also strengthen consumer confidence in Ontario's agricultural and food products.

Strategic Actions

- Enhance communications and education programs to increase consumer awareness of, and confidence in, the quality and safety of Ontario agricultural and food products, and methods used to produce them.
- Assist participants in the agriculture and food system to produce safe, high quality agricultural and food products.
- Monitor and test for chemical residues and microbial contamination in Ontario-produced agricultural and food products, to ensure that food safety standards are met.
- Ensure compliance with provincial food safety standards. Encourage federal agencies to enhance national standards, and deliver food safety assurance programs, including standards for imported food.
- Establish uniform quality standards in cooperation with federal and provincial agencies, the industry and consumers.

Heightening consumer confidence in Ontario agricultural and food products is of prime concern to government and the agricultu and food industr

Market Opportunities

Assist Ontario's agriculture and food industry to identify, develop and respond to market opportunities.

Background

There is a need to maximize all possible markets for Ontario's agricultural and food products, to explore opportunities for adding value through processing and distribution and to respond to consumer preferences and expectations.

Opportunities for marketing our agricultural and food products continue to emerge. All industry participants must be encouraged to identify and seize these opportunities. These could include expanding domestic or export sales, import replacement, exploring market niches, and developing and producing new products as demanded in the marketplace.

Strategic Actions

- Facilitate the transfer of market information throughout the industry enabling participants to quickly respond to market demands.
- Identify market opportunities for Ontario agricultural and food products.
- Assist ministry clients to develop improved marketing knowledge and skills, including planning to meet market demands.
- Work with the industry, to promote increased domestic and export sales of Ontario agriculture and food products.

From niche markets to world markets, Ontario has the variety, quality and abundance of agricultural and food products to meet growing demands.

Rural Resources

Maintain and enhance rural Ontario's human and natural resources to sustain its agricultural base, in cooperation with the rural community and government agencies.

Background

The decline in the number of farms and the increase in the rural non-farm population have contributed to changes in the socio-economic structure of rural Ontario. The ministry recognizes the links between the rural community and its agricultural base. A strong rural community benefits from its agricultural industry and vice versa.

Developing strong leadership and a diverse economic base within a community is important to its overall development and viability. As well, the natural resources must be protected for the benefit of future generations. Concerns exist over land use policies, diversification of the rural economy, the need for long-term planning, and retention of support businesses.

The responsibility for addressing these concerns is shared among ministries and other levels of government. There is a need for greater cooperation among all stakeholders to address existing and emerging issues throughout rural Ontario.

Strategic Actions

- Work with the rural community and other levels of government to protect the agricultural land base.
- Assist in developing rural leadership through programs designed to meet local needs.
- Provide input to other government agencies on the equitable development and efficient delivery of programs to the rural community.
- Develop the human resources for the agriculture and food system through training and promotion.
- Encourage development of appropriate non-farm businesses which will complement the local agricultural economy.
- Encourage improved government planning of natural resource stewardship.

The well-being of the rural community and the prosperity of the agriculture industry are inter-dependent.

Ministry Human Resources

Provide a work environment which enhances the proficiency of our staff and inspires them to excel in fulfilling the ministry's mission.

Background

The staff of the Ministry of Agriculture and Food will be challenged with the task of implementing this strategic plan. Highly motivated people displaying excellent technical, administrative, management and interpersonal skills are required. To meet the changing and diverse needs of our clients, an emphasis on human resource management will be critical.

The ministry's staff possess a wide range of professional skills, backgrounds and experiences. It is essential that the potential of our human resources be recognized and developed in a safe work environment and in accordance with our operating principles.

The input of staff is valued. One method of promoting a dynamic work environment is to continue the participative approach used to develop this strategic plan.

Ministry staff are dedicated to meeting the changing and diverse needs of their clients.

Strategic Actions

- Develop programs and provide training opportunities to ensure appropriate levels of knowledge and skills.
- Improve communication throughout the ministry and with other Ontario government ministries.
- Provide an environment that fosters motivation, recognition of excellence and job satisfaction.
- Ensure a safe work environment.

ASSUMONS ENSEMBLE NOS INTÉRÊTS COMMUNS

Plan stratégique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

La mission du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario consiste à:

Promouvoir un système agricole et alimentaire compétitif à l'échelle mondiale, économiquement viable et sensible aux valeurs environnementales.

Le système agricole et alimentaire de l'Ontario

Table des matières

Énoncé de mission: i

Objectif primordial qui motive toutes les activités du Ministère.

Message du ministre 4

Message de la sous-ministre 5

Principes d'exécution 6

Convictions partagées par le personnel concernant la façon d'exécuter et d'évaluer les tâches, et concernant les relations interpersonnelles au sein du Ministère et avec les clients.

Orientations et mesures stratégiques 7-14

Les orientations stratégiques sont les politiques générales que doit appliquer le Ministère en vue de la réalisation de sa mission.

Les mesures stratégiques sont les objectifs généraux à réaliser dans le contexte des différentes orientations stratégiques. Elles évoluent en fonction des besoins et situations. Les programmes et les actions sont les outils de réalisation des mesures stratégiques.

Participation de l'industrie 7

Technologie et éducation 8

Gestion du changement 9

Valeurs environnementales 10

Confiance des consommateurs 11

Débouchés commerciaux 12

Ressources rurales 13

Ressources humaines du Ministère. 14

Message du ministre

David Ramsay

J'ai l'immense plaisir de présenter ***Assumons ensemble nos intérêts communs***, le plan stratégique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario pour les années 1990. Ce plan est l'aboutissement des exercices de consultation tenus avec de nombreux acteurs importants sur la scène agricole et alimentaire.

Il s'agit d'un système complexe et interdépendant qui gravite autour de 72 000 exploitations agricoles, dont la somme des recettes atteint presque 6 milliards de dollars par année. De plus, l'industrie du conditionnement des aliments et boissons présente un chiffre d'affaires de 17 milliards de dollars par année.

En ajoutant les autres acteurs, des distributeurs aux restaurateurs en passant par les commerçants, le système agricole et alimentaire est la deuxième industrie en importance de la province.

Tous les acteurs du système agricole et alimentaire doivent conjuguer leurs efforts pour réaliser les objectifs de viabilité économique et de responsabilité environnementale. Ce faisant, l'industrie pourra continuer de proposer aux consommateurs - élément ultime et primordial du système - des produits en abondance, sûrs et de bonne qualité. Ces efforts concertés assureront également la transmission aux générations futures d'un héritage de terres fertiles, d'air pur et d'eau propre.

Les produits agricoles et alimentaires de l'Ontario sont parmi les meilleurs au monde. Nous devons continuer de satisfaire et de stimuler la demande pour nos produits. Les portes du marché mondial s'ouvrent toutes grandes et nous devons saisir les chances offertes d'améliorer notre compétitivité à l'échelle internationale.

Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère et les personnes et organismes oeuvrant dans l'industrie agricole et alimentaire doivent "assumer ensemble leurs intérêts communs" pour le plus grand bien de l'industrie toute entière. Cette collaboration se poursuivra dans les années 1990 avec la mise en oeuvre du nouveau plan stratégique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario.

juin 1990

Message de la sous-ministre

Rita Burak

La diffusion du plan stratégique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est une étape importante du processus de planification du Ministère.

Le plan est le fruit de discussions et exercices de consultation élaborés, échelonnés sur de nombreux mois. Pendant l'automne de 1989, plus de 1 400 employés et 600 clients ont exprimé leurs opinions concernant les orientations souhaitables du Ministère. En janvier 1990, 300 employés du Ministère ont participé à la rédaction du plan. En mars et avril, les clients et le personnel ont eu l'occasion d'étudier les versions provisoires du plan et d'ajouter leurs commentaires et suggestions à la banque de données.

Cette approche consultative se poursuivra pendant la mise en application du plan. Nous inviterons les organismes et personnes concernés à s'impliquer activement dans la conception d'un système agricole et alimentaire conforme à l'énoncé de mission du Ministère, c'est-à-dire compétitif, économiquement viable, et sensible aux valeurs environnementales. Les membres du personnel du MAAO s'efforceront ensemble de réaliser les objectifs énoncés, ainsi que la mission globale du Ministère.

Le plan stratégique du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario est réaliste et optimiste. Je ne doute pas que le personnel et les clients du Ministère sauront en relever les défis.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé au processus et j'encourage fortement les employés et clients du Ministère à entretenir leur esprit de coopération et de consultation pendant la réalisation du plan.

juin 1990

Principes d'exécution

Pour remplir sa mission et respecter ses orientations stratégiques, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario s'engage à observer les principes suivants dans l'exécution de toutes les tâches et les relations de travail :

- Souci d'excellence, d'efficacité et d'intégrité dans la prestation de programmes et services axés sur les besoins et possibilités des clients.

- Consultation ouverte, travail de collaboration et communication avec les clients et employés du Ministère ainsi qu'avec les autres organismes gouvernementaux.

- Mise en valeur de la ressource la plus précieuse, le personnel, par le biais du développement des compétences techniques et des aptitudes aux relations interpersonnelles dans un milieu de travail juste et stimulant.

Participation de l'industrie

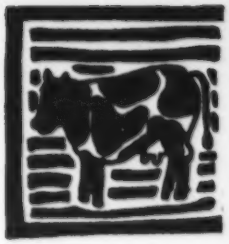

Établir les conditions propices à l'autodétermination croissante de l'industrie de l'agriculture et de l'alimentation.

Explication

La coopération et le leadership sont des valeurs consacrées depuis longtemps au sein de l'industrie agricole et alimentaire. Il importe que l'industrie investisse dans cette force afin d'accroître sa contribution à l'identification de ses orientations.

Le Ministère et le secteur privé peuvent collaborer dans bien des domaines pour réaliser des objectifs communs. Les capacités des différents organismes varient en fonction de leur niveau de développement. Dans ses efforts de réalisation des objectifs communs, le Ministère adoptera un style de gestion souple, conforme aux besoins changeants de chaque organisme.

Les lois permettent au Ministère de déléguer des pouvoirs à des groupes au sein du secteur privé. Les nombreux organismes solides, comme les commissions de commercialisation des produits, font foi de l'efficacité du système législatif.

Les alliances entre les groupes de producteurs, les entreprises de transformation et d'autres participants dans les secteurs de l'industrie entraîneront de meilleures solutions aux différents problèmes.

Pour réaliser les stratégies, lignes de conduite et programmes efficaces, les organismes et personnes concernés devraient contribuer aux exercices de développement et de mise en application. Par exemple, les associations locales pour l'amélioration des sols et des cultures s'acquittent fort bien, avec le soutien du Ministère, de la réalisation du Programme de gestion des terres de l'Ontario. Le MAAO continuera de faciliter cette forme de collaboration.

Il est essentiel que tous les participants de l'industrie agricole et alimentaire collaborent afin d'atteindre leurs buts communs.

Mesures stratégiques

- Adopter un mode de gestion ministérielle qui stimule la participation de l'industrie et les efforts concertés de développement et de mise en application des stratégies, politiques et programmes.
- Aider les organismes de l'industrie à améliorer leurs aptitudes à la direction et à à l'organisation, contribuant ainsi à satisfaire les besoins des groupes et personnes concernés.
- Encourager la conclusion d'alliances stratégiques et la coopération entre les participants du système agricole et alimentaire, à des fins de gestion des intérêts communs.
- Stimuler l'engagement accru des groupes, organismes et entreprises du secteur privé dans la prestation des services à l'industrie de l'agriculture et de l'alimentation.
- Encourager et assurer l'efficacité et les réactions positives de tous les secteurs de l'industrie dans le cadre du système réglementé de mise en marché.

Technologie et éducation

Encourager le développement, l'évaluation et l'application de la technologie et des pratiques de gestion ainsi que fournir des programmes d'éducation, pour améliorer la compétitivité de l'industrie.

Explication

Une technologie de pointe abordable est indispensable pour assurer la compétitivité de l'industrie agricole et alimentaire de l'Ontario sur le plan mondial. Le gouvernement, l'industrie, les collèges et les universités doivent collaborer pour s'assurer que les programmes de recherche et de développement technologique satisfont les besoins changeants, de manière rentable.

Les entreprises doivent également disposer d'une vaste expertise dans les domaines du commerce et de l'administration pour assurer l'application efficace de la technologie et l'utilisation optimale des ressources humaines et financières.

Par le biais de programmes d'éducation et de formation, de services techniques et de communications, le Ministère facilitera le transfert et l'application pratique de la technologie, contribuant ainsi à la compétitivité et à la direction avisée des entreprises.

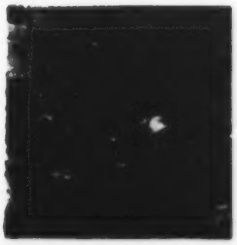

La recherche, l'éducation et le transfert de technologie sont des éléments essentiels à une industrie agricole et alimentaire prospère.

Mesures stratégiques

- Soutenir et coordonner les travaux de recherche du gouvernement, des collèges, des universités et du secteur privé en matière de développement de la technologie et des produits. Administrer des programmes gouvernementaux appropriés de recherche.
- Assurer la mise en oeuvre et la disponibilité des services techniques appropriés.
- Assurer la disponibilité des outils d'éducation solides et pertinents.
- Fournir l'information nécessaire et encourager l'adoption d'une technologie, de pratiques de gestion et de services techniques appropriés.

Gestion du changement

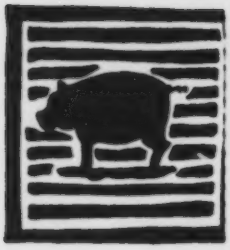

Contribuer à la stabilité financière et à la compétitivité de l'industrie agricole et alimentaire de l'Ontario et préconiser un milieu commercial équitable qui permette aux participants de prendre des décisions pertinentes à long terme et sensibles aux marchés.

Explication

L'industrie agricole et alimentaire est soumise à des changements constants dans un environnement complexe. A titre d'exemple, on attend toujours la réalisation de nombreux mécanismes connexes au Traité de libre échange et à l'assouplissement global du commerce prévu par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. Les décisions à long terme sont difficiles à prendre lorsque les entreprises sont confrontées à un degré élevé d'incertitude. En réaction à ces bouleversements, le Ministère aidera l'industrie à surmonter les problèmes financiers ainsi que ceux liés à la compétition, et à s'adapter aux réalités du marché.

Le gouvernement provincial peut défendre ardemment ses intérêts aux niveaux national et international, lorsque vient le temps d'établir les politiques nationales et les règles afférentes au commerce international en matière d'agriculture. Le Ministère veillera à représenter solidement les préoccupations, les intérêts et les opinions de l'industrie agricole et alimentaire de l'Ontario.

Tandis que nous progressons vers des règles de jeu équitables, le Ministère continuera d'offrir différents services et programmes favorisant la stabilité financière et la compétitivité de l'industrie.

Mesures stratégiques

- Préparer des stratégies globales de gestion des risques à long terme pour les producteurs.
- Satisfaire les besoins des différents secteurs de l'industrie par le biais de programmes et de services qui débordent les exploitations agricoles.
- Préconiser un milieu d'affaires équitable pour l'industrie agricole et alimentaire de l'Ontario, aux niveaux national et international.
- Évaluer la viabilité et la compétitivité de l'industrie.
- Préparer de l'information précise et conséquente, en collaboration avec les divers secteurs, pour aider l'industrie agricole et alimentaire à s'adapter aux réalités changeantes du marché, produit par produit.
- Préparer des programmes destinés aux secteurs de l'industrie en transition.

Planifier en fonction de l'avenir exige qu'on relève les défis d'un monde en transformation.

Valeurs environnementales

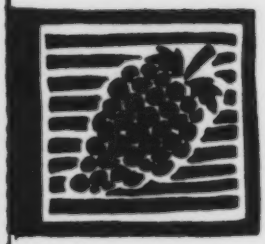

Assurer l'intégration des valeurs environnementales dans le système agricole et alimentaire, par le biais d'une collaboration avec l'industrie, les organismes gouvernementaux et les autres groupes et personnes concernés

Explication

La protection de l'environnement revêt une importance capitale pour la société, qui attribue à l'industrie un rôle de gérant, détenant le pouvoir de transmettre aux générations futures un héritage de terres fertiles, d'air pur et d'eau propre.

L'industrie de l'agriculture et de l'alimentation en Ontario est un système complexe qui comprend, entre autres, l'emploi d'agents chimiques et la production de déchets lors de ses diverses activités de production et de transformation. Conséquemment, les lacunes en matière de gestion à l'intérieur de ce système sont susceptibles d'entraîner la dégradation de nos ressources naturelles.

Par ailleurs, des activités non agricoles sont à l'origine de graves problèmes environnementaux (comme les pluies acides, l'effet de serre et la destruction de la couche d'ozone), dont les conséquences inquiètent beaucoup l'industrie.

Il va de soi que la viabilité économique à long terme de l'industrie dépend d'une façon d'agir responsable face à l'environnement.

De concert avec l'industrie, les organismes gouvernementaux et les autres groupes et personnes concernés, le Ministère entend dispenser des programmes d'éducation, soutenir la recherche, fournir l'information et l'encouragement nécessaires et élaborer des lois et règlements en vue d'atteindre cet objectif de responsabilité.

L'utilisation réfléchie de nos ressources naturelles fera en sorte que les générations futures puissent continuer à produire des aliments dans un environnement sain.

Mesures stratégiques

- Préparer des stratégies intégrées à long terme, qui tiennent compte des aspects touchant la production, la conservation et l'environnement et qui protègent les ressources naturelles (air, sols, eau), tout au long des activités de production et de transformation.
- Développer des moyens adéquats pour encourager et veiller à ce que soit endossée la responsabilité face à l'environnement.
- Étudier les problèmes de dégradation des sols, d'approvisionnement en eau à des fins agricoles, de bouleversement des eaux de surface et souterraines, d'emploi des agents chimiques, de production de déchets par les entreprises de production et de transformation et de pollution de l'air. Trouver les solutions qui s'imposent.
- Évaluer l'incidence environnementale et climatique des activités non agricoles sur le secteur de l'agriculture et de l'alimentation. Collaborer avec les autres organismes pour trouver les solutions qui s'imposent.

Confiance des consommateurs

Renforcer, conjointement avec l'industrie et les autres organismes gouvernementaux, la confiance des consommateurs à l'égard de la qualité et de la sécurité des produits de l'Ontario, ainsi que des méthodes de production.

Explication

L'Ontario produit des aliments parmi les meilleurs et les plus sûrs au monde. Des normes et lois assurent la qualité de nos produits alimentaires; ceux-ci sont soumis régulièrement à un éventail croissant de programmes fédéraux et provinciaux de surveillance.

Les consommateurs n'en restent pas moins très préoccupés par la qualité et la sécurité des aliments. Ils veulent connaître les méthodes de production et la justification de leur emploi. Ils veulent également connaître les meilleures techniques de préparation pour éliminer les risques de contamination bactérienne.

Pour le Ministère, une façon constructive de soulager les consommateurs de certaines de leurs préoccupations consiste à les sensibiliser aux programmes et outils en place pour assurer la qualité et la sécurité des aliments.

Les consommateurs affichent aussi d'autres préoccupations. Ils attachent une grande importance à l'emploi de méthodes sans cruauté et la responsabilité face à l'environnement, par exemple. Une meilleure compréhension des rouages de l'industrie agricole et alimentaire et de la raison de l'emploi de certaines méthodes est nécessaire et pourrait contribuer à renforcer leur confiance à l'égard des produits agricoles et alimentaires de l'Ontario.

Mesures stratégiques

- Améliorer les programmes de communication et d'éducation pour intensifier la sensibilisation des consommateurs et renforcer leur confiance à l'égard de la qualité et de la sécurité des aliments de l'Ontario et des méthodes de production.
- Aider les participants au système agricole et alimentaire à mettre sur le marché des produits agricoles et alimentaires sûrs et de bonne qualité.
- Surveiller les produits agricoles et alimentaires et les soumettre à des épreuves permettant de déceler les résidus chimiques et contaminants bactériens, pour renforcer l'observation des normes de sécurité des aliments.
- Assurer l'observation des normes provinciales de sécurité des aliments. Encourager les organismes fédéraux à améliorer les normes nationales et à fournir des programmes d'assurance de la qualité, incluant des normes sur les aliments importés.
- Collaborer avec les organismes fédéraux et provinciaux, l'industrie et les consommateurs, pour établir des normes de qualité uniformes.

Augmenter la confiance des consommateurs dans l'industrie agricole et alimentaire de l'Ontario est un souci de premier ordre pour le gouvernement et l'industrie agricole et alimentaire.

Débouchés commerciaux

Aider l'industrie agricole et alimentaire de l'Ontario à identifier, développer et exploiter les débouchés commerciaux.

Explication

Il faut profiter davantage de tous les marchés possibles pour les produits agricoles et alimentaires de l'Ontario, étudier les possibilités d'accroissement des recettes par le biais des activités de transformation et de distribution et satisfaire les goûts et attentes des consommateurs.

De nouveaux débouchés pour nos produits agricoles et alimentaires s'ouvrent sans cesse. Il faut encourager tous les participants de l'industrie à identifier et exploiter ces débouchés, que ce soit par l'augmentation des ventes sur la scène nationale ou des exportations, le remplacement des importations, l'exploration des nouveaux créneaux de marché et l'élaboration ou la production des nouveaux produits réclamés par le marché.

Mesures stratégiques

- Faciliter la circultation de l'information sur le marché dans tous les secteurs de l'industrie, permettant ainsi aux participants de satisfaire rapidement les exigences du marché.
- Identifier les débouchés commerciaux pour les produits agricoles et alimentaires de l'Ontario.
- Aider les clients du Ministère à raffiner leurs connaissances et aptitudes commerciales, y compris la planification en vue de satisfaire les exigences du marché.
- Collaborer avec l'industrie pour promouvoir l'accroissement des ventes intérieures et des exportations de produits agricoles et alimentaires.

Qu'elle vise des créneaux de marchés isolés ou des marchés mondiaux, l'Ontario possède une variété, une qualité et une abondance de produits alimentaires propres à satisfaire les exigences croissantes.

Ressources rurales

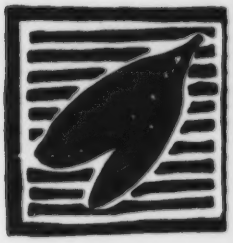

Maintenir et améliorer les ressources humaines et naturelles des régions rurales de l'Ontario pour protéger l'assise agricole, de concert avec la collectivité rurale et les organismes gouvernementaux.

Explication

La diminution du nombre de fermes et l'accroissement de la population à vocation non agricole en région rurale ont modifié la structure socio-économique de ces régions de l'Ontario. Le Ministère reconnaît les liens entre la collectivité rurale et son assise agricole, l'une et l'autre profitant de leur vitalité respective.

La direction énergique et la diversité économique d'une collectivité contribuent beaucoup à son essor et à sa viabilité. Par ailleurs, il importe de protéger les ressources naturelles, dans l'intérêt des générations futures. Les politiques à l'égard de l'utilisation des terres, la diversification de l'économie rurale, la planification à long terme et le maintien des entreprises de soutien sont des sources de préoccupations.

Les responsabilités à l'égard de ces questions incombent à différents ministères et aux autres paliers de gouvernement. Les organismes et personnes concernés doivent tous collaborer davantage pour trouver les solutions aux problèmes existants et potentiels des régions rurales de l'Ontario.

Mesures stratégiques

- Collaborer avec la collectivité rurale et les autres paliers de gouvernement pour protéger le territoire agricole.
- Contribuer à l'affirmation de la direction rurale par des programmes visant à satisfaire les besoins locaux.
- Aider les autres organismes gouvernementaux à préparer des programmes équitables et à en assurer la prestation de façon efficace pour la collectivité rurale.
- Mettre en valeur les ressources humaines de l'industrie agricole et alimentaire, par des activités de formation et de promotion.
- Encourager l'établissement d'entreprises non agricoles appropriées qui apporteront un complément à l'économie agricole locale.
- Encourager une planification gouvernementale améliorée de la gestion des ressources naturelles.

Le bien-être de la communauté rurale et la prospérité de l'industrie de l'agriculture sont dépendants l'un de l'autre.

Ressources humaines du Ministère

Créer un milieu de travail qui améliore la compétence de nos employés et qui les incite à l'excellence dans l'accomplissement de la mission du Ministère.

Explication

La tâche que constitue la mise en application du plan stratégique représente un défi pour le personnel du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces employés doivent être très motivés et afficher d'excellentes compétences techniques et aptitudes à l'administration, à la gestion et aux rapports interpersonnels. L'emphase doit être mise sur la gestion des ressources humaines pour satisfaire les besoins variés et changeants de nos clients.

Le personnel du Ministère recèle un large éventail de qualités et d'antécédents professionnels, ainsi qu'une solide expérience. Il importe de reconnaître et de mettre en valeur le potentiel de nos ressources humaines, dans un milieu de travail sécuritaire et conforme à nos principes d'exécution.

La contribution du personnel est appréciée. La mise en application de la formule de collaboration mise de l'avant aux fins de la réalisation de ce plan stratégique est une bonne façon de promouvoir un milieu de travail dynamique.

Le personnel du Ministère se consacre à remplir les besoins divers et changeants de ses clients.

Mesures stratégiques

- Préparer des programmes et offrir des possibilités de formation, pour faire en sorte que les niveaux appropriés de connaissances et d'aptitudes soient atteints.
- Améliorer les communications au sein du Ministère et avec les autres organismes du gouvernement de l'Ontario.
- Créer un milieu de travail propice à la motivation, à la reconnaissance de l'excellence et à la satisfaction professionnelle.
- Assurer la sécurité au travail.